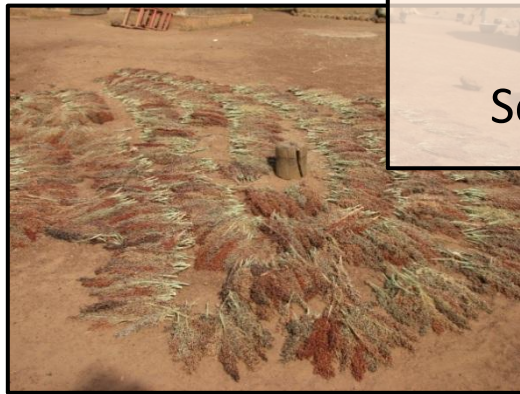


ESCAPE, Atelier 11 et 12 février 2013 WP2

Sol, ressources naturelles, main d'œuvre, capital cheptel



1. Le sol et les ressources environnementales : formes d'appropriations, rapports sociaux

a) Le sol :

- Droits d'usages et droits possessifs (néo-coutumiers)
- Les réformes foncières (PP)
- Transmission des droits

b) Les ressources environnementales

- Droits, maîtrise

2. Le sol et les ressources environnementales : productivité, disponibilité

a) Sol : fertilité/Productivité

b) Gestion du parcellaire, assolement, intégration culture/élevage

c) Ressources : évolution de la disponibilité

3. Main d'œuvre

a) Disponibilité/raréfaction

b) Transformations des rapports sociaux, impacts au sein des familles (unité de re-production des systèmes...)

4. Le capital Cheptel

a) Propriété, exploitation, reproduction

1.a Le sol, appropriations, usages (1/2)

Pas de propriété au sens du droit romain. Le sol est plus qu'un support de production, il ne se vend pas (peu...), il n'y a pas (peu...) à proprement parler de propriétaires de locataires ou de fermiers/métayers.

Pression sur le sol sur tous les sites (Bénin, Niger, Mali, Sénégal)

- **Au sein des familles,** De manière générale les femmes n'ont pas de terre en propre, mais peuvent disposer de champs sur décision du chef de famille ou du chef de village. Il en est de même pour les enfants y compris mariés

Bénin

- **Des « droits possessifs »** avec une double conditionnalité : être du groupe Yom (ou Bariba au nord) et être du lignage des fondateurs du village (qui produit les chefs de terre et les rois)
 - Des **mythes fondateurs : chasseurs** (Niger aussi) =>légitimités territoriales
 - Droits étendus d'exploitation pour eux (**sécurité foncière** assurée + plantation d'arbres), Surfaces plus importants que pour les autres groupes, **Droits « d'administration »** au travers des représentants (chefs de terres, rois)
- **Droits d'usage**
 - S'affermissent avec le temps
 - Toutes cultures sauf arbres (mais des exceptions)
- Types de droits au sol tjs liés **aux lignages et à l'ancienneté** (Djougou/Bakou):
 1. Le roi/chef de terre et sa lignée, primo-arrivants
 2. Droits graduels selon l'ancienneté
 3. Puis par exemple, les Ditamaris
- Types de processus pour accéder à la terre (restent à documenter : prêts, héritages, dons, défriches : des exemples à Bonkougou)

Contrastes : Des chefs de terre à Djougou, des communautés rurales à Niakhar, des chefs de Canton à Dantiandou (gestion des conflits uniquement ?)... et des vides « **institutionnels coutumiers** » à Hombori

1.a Le sol, appropriations, usages (PP 2/2)

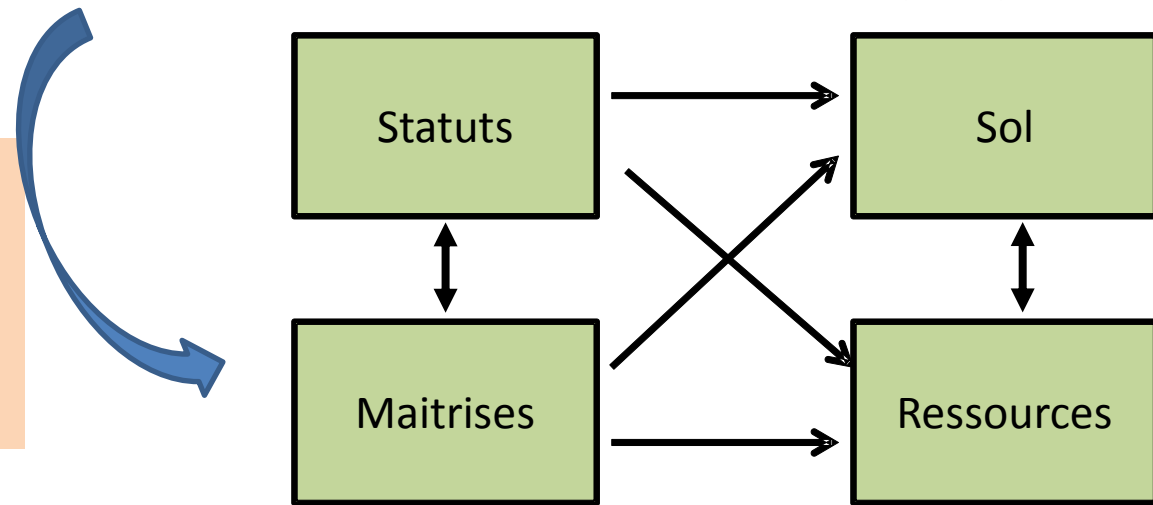
- Sénégal (N, P):
 - voir **loi sur le domaine foncier de 1964**
 - Le terre est réputée appartenir à celui qui l'exploite depuis plus de 2 ans. Limite les prêts... par risque de dépossession
 - Les communautés rurales, structures administratives formelles gèrent les terres (N et P?)
 - réforme foncière de 2011 permettant à l'Etat de « capturer » des terres pour les mettre en vente (?)
- Des lois sur le foncier et des **réformes foncières qui tendent à rapprocher le statut du sol au droit international** et fait de la terre un **bien marchand** ; des émergences locales comme
 - Bonkougou :
 - Achats, métayages (formes contractuelles avec paiement en nature, passage à l'écrit)
 - témoignage d'achat de terres par des pasteurs
- **Réformes foncières au Bénin**, réécriture en cours
 - **PFR**, toujours au programme mais balbutiant sur la commune de Djougou ; porteur de transformations des rapports au sol (émergence et codification de notions de propriétaire et locataire)
 - Achat de parcelles, cas d'accès pour les femmes (un relevé lors de nos missions)
- Les **administration locale ne « mettent pas à l'agenda » de politique de gestion (sol et ressources)**
 - Leurs actions, rares se limitent à la gestion des conflits (Hombori, Djougou, Dantiandou)
 - Faible effectivité d'applications de lois (co-gestion entre agriculture et élevage transhumant...)

1.b Les ressources environnementales

- Eau, ligneux, pâturages...
- Des tendances à la commercialisation des ressources environnementales (fourrage fauché, Djougou, Bonkougou) et développement/importance des activités de charbonnage (D, B)
- **Maitrise des ressources à distinguer de la maitrise du sol** qui se révèle notamment dans les rapports entre agro-éleveurs sédentaires et éleveurs transhumants
 - A Hombori par exemple : disputes entre agriculteurs et éleveurs, pas forcément d'accord sur les termes des désaccords
 - Agroéleveurs sédentaires : appropriation territoriale d'espaces péri-villageois
 - Vs pour les transhumants accès saisonnier à des ressources dans des espaces pour eux ouverts

Lecture synthétique proposée qui distingue

- Statut et maitrise
- Sol et ressources



Les ressources en eau ne sont pas territorialement appropriées, leurs appropriations (éventuelles) étant légitimées par le travail d'aménagement

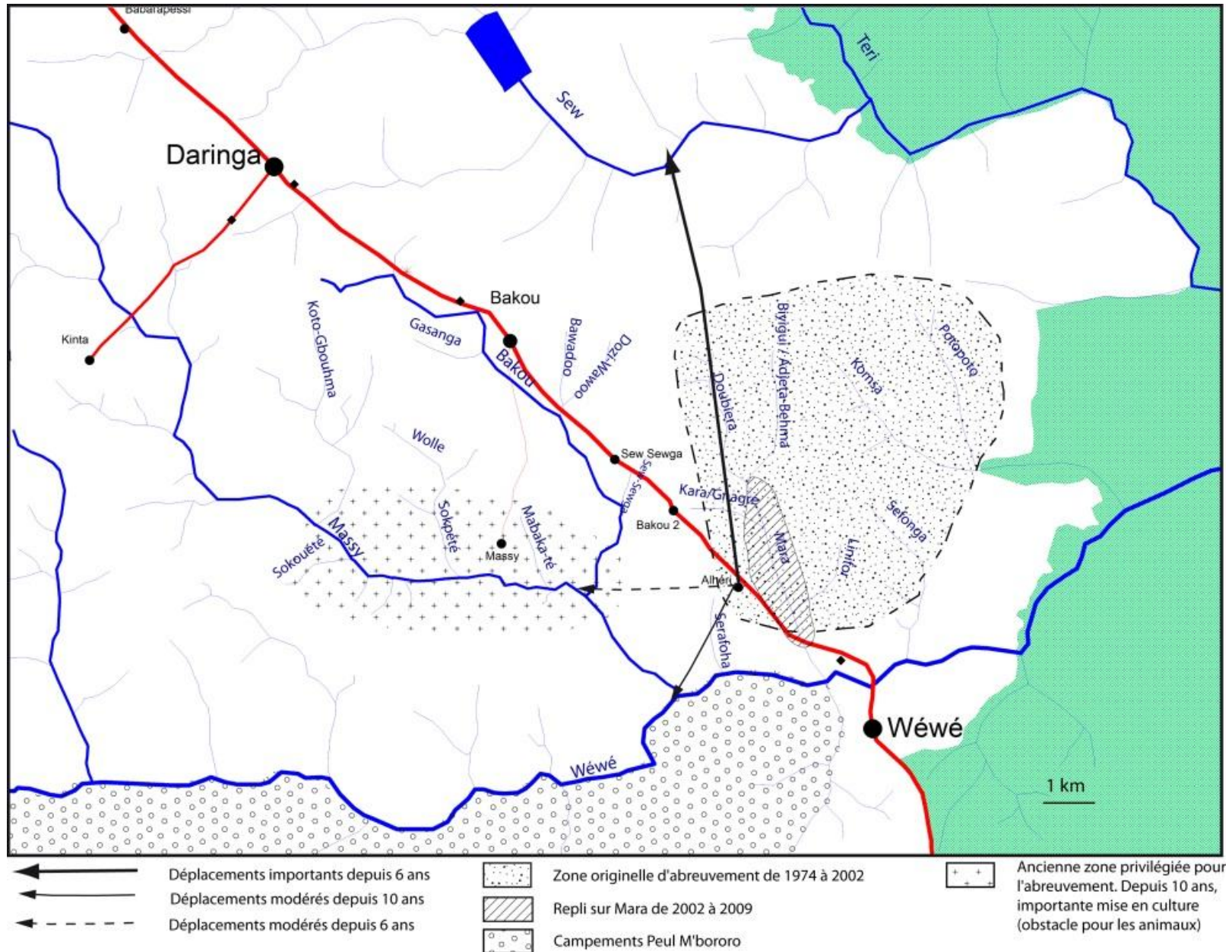
2.a le sol, fertilité, productivité, gestion

- Djougou. **Baisse de productivité du sol, présenté comme un problème majeur**
 - Limites d'une agriculture caractérisée par ?
 - Réduction des temps de jachère
 - pas d'apport de matière organique
 - limites physiques d'une agriculture pionnière (plus beaucoup de terres neuve)
 - cultures appauvrissantes (?)
 - érosions + lessivages
- Niakhar,
 - pas d'expansion possible avec un parcellaire qui semble rester stable.
 - Peu de jachères
 - Une gestion de la fertilité grâce à forte intégration culture/élevage ? nécessite de creuser l'importation/exportation de la MO des champs
- Podor, voir les transformations agricoles, les cultures pluviales dieri/Walo et le périmètres irrigués

2.b Pâturages et ressources naturelles

- **Tous sites**
- **La raréfaction des ligneux comme leitmotiv (d'après entretiens) sur tous les terrains, semble être essentiellement le fait des pratiques humaines :**
 - liées à la **pression démographique** (défrichage), à la recherche de **numéraire**
 - A Hombori, plutôt redistributions de la végétation que diminution du couvert et plutôt liées au climat
 - Les entretiens révèlent aussi comme causes de raréfaction des RN
 - Des **verrous culturels auraient sauté** (comme interdits de pratiques dans certains lieux) : la nature « chosifiée »
 - Les hommes abandonnent les cérémonies et les pratiques magico-religieuses
 - Activité de commerce de ressources pastorales (Dantiandou, Djougou, Hombori...) pour complémentation (herbe fauchée, fanes niébé, autres résidus de culture...), de son, et complémentation agro-industrielle
- Dantiandou, Bonkougou, ReE
 - **Tendances contraires** à l'augmentation de la disponibilité des ressources en eau + poissons (D), diminutions des eaux de surface (B)
 - **Niakhar, Parc arboré** - à forte intégration agricole - qui se trouve délaissé...
 - Dantiandou : densification du parc arboré
- Djougou :
 - Disparition flore (arbres) + animaux (gibier et gros animaux)
 - Qu'il s'agisse des eaux de surface ou de la végétation, leurs raréfactions semblent être des **phénomènes relativement récents et les causes humaines dans la zone de Bakou**

Travail de cartographie « à dire d'acteurs » : évolution des lieux d'abreuvement en fonction de contraintes environnementales (assèchement) à et sociales (pression agricole et de l'élevage transhumants)



3.a et b, main d'œuvre, disponibilité et rapports sociaux

- Tous sites : **des problèmes de disponibilité de main d'œuvre dans des systèmes peu mécanisés qui reposent sur son abondance**
 - Désaffection des jeunes pour l'agriculture
 - Aspirations à s'autonomiser, à une indépendance économique
 - Refus fréquents du **travail gratuit** (et recours plus fréquent à de la main d'œuvre salariée)
 - Croissance des cultures de parcelles pour des individus
 - **Système hybride avec ?**
 - Des **champs collectifs cultivés sous la responsabilité du chef de famille** (choix des cultures, des parcelles, du calendrier) pour (essentiellement) **autoconsommation**
 - **Des parcelles individuelles gérées par une personne** (épouse, jeune) pour cultures de rente dont les **bénéfices peuvent être individuels ou familiaux**
- Renforcement/**transformation de phénomènes migratoires** – pas forcément nouveaux – mais des réalités en changement
 - La migration des jeunes n'est **plus toujours une décision concertée** : accord ou demande du chef de famille (remise, retrait d'une bouche à nourrir avec retour pour travaux des champs...)
 - Mais une décision des migrants eux-mêmes parfois **contre l'avis de la famille**
 - Des migrations rurales/rurales... y compris pour travailler dans les champs d'autrui contre rémunération

Le capital cheptel

- Peu de travaux sur les propriétés animales
- Les animaux d'un troupeau **appartiennent à des individus** différents au sein des familles. Dons à la naissance ou autre, transmissions, successions,
- Droits oraux, souvent mal connus, objets de conflits. Parfois animaux tatoués
- Règles et pratiques qui régissent la transmission ? (droit islamique, droit public ?)



Cheptel, gestion

Gestion déconnectée de la propriété ?

- Traite et reproduction
- Décisions de gestion, pâtures, transhumances reproduction, castration, traitements
- prêts, achats/ventes, reproduction, abattage
- Les animaux ont des propriétaires individuels mais... qui prend les décisions des ventes ? A qui revient l'argent des ventes ?

